



Publication HEVRAT PINTO
 Sous l'égide de RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA
 32, rue du Plateau - 75019 PARIS
 Tel: 01 48 03 53 89 - Fax 01 42 06 00 33
 www.hevratpinto.org - hevratpinto@aol.com
 Responsable de publication : Hanania Soussan

בס"ד

641 NITSAVIM VAYELEKH PINTO
 25 ELLOUL - 04/09/ 2010

LA PREPARATION AUX JOURS DU JUGEMENT EN PENSEE ET EN ACTE

« Vous vous tenez tous aujourd'hui devant Hachem, vos chefs de tribus, vos anciens, vos gardiens, tout homme d'Israël » (Devarim 29, 9).

Ce verset, qui est lu en général le dernier Chabbat de l'année, avant Roch Hachana, fait apparemment allusion au jour du jugement à Roch Hachana. Quand arrive le jour du jugement, l'homme s'éveille et multiplie les prières au Créateur de lui pardonner et de racheter toutes les fautes qu'il a commises pendant toute l'année, car il a le sentiment qu'il ne peut pas se présenter en jugement alors qu'il est souillé de fautes, plus ou moins graves, or il veut mériter en jugement une bonne année.

Mais comment l'homme saura-t-il que Hachem a accepté sa prière et pardonné toutes ses fautes, alors qu'il ne s'en est pas encore repenti ? Comment peut-il s'imaginer qu'il méritera une bonne année alors qu'il n'a pas décidé de ne plus jamais retomber dans ses fautes ?

Amener un véritable changement

C'est pourquoi l'homme doit se repentir de tout son cœur de toutes les fautes qu'il a commises, c'est-à-dire les regretter pleinement, et prendre sur lui de ne plus jamais les commettre. Cette résolution doit être tellement forte que Celui qui connaît ce qui est caché doit pouvoir témoigner que cette personne ne reviendra jamais à une telle faute, ainsi que l'écrit notre maître le Rambam dans les Hilkhot Techouva (Ch. 2 halakha 2). C'est uniquement dans ces conditions-là que Hachem entendra sa prière et lui pardonnera. Et quand il se présentera au jugement, Hachem verra le changement qui s'est opéré en lui et le déclarera innocent, alors il méritera une année bonne et remplie de bénédictions.

Cette idée se trouve en allusion dans le verset « vous vous trouvez tous aujourd'hui

etc. » Le mot « atem » (vous) est fait des mêmes lettres que « emet » (vérité), et les Sages (voir Zohar III 231a) ont dit sur le mot « hayom » (aujourd'hui, littéralement « le jour ») qu'il s'agit du jour du jugement, Roch Hachana. Cela signifie que lorsqu'on se tient en jugement devant Hachem pour être jugés sur toutes nos actions, à Roch Hachana qui est le jour du jugement, il faut s'attacher à la vérité. En effet, devant Hachem il n'y a pas de mensonge, et pas de cadeau corrompueur, le tsadik paie en fonction de sa vertu et le méchant en fonction de sa méchanceté, chacun selon ses actes.

Comment l'homme oserait-il se tenir en jugement devant Hachem alors qu'il est rempli de mensonges et de faussetés, demander le pardon alors qu'il ne s'est pas encore véritablement repenti ? Comment n'aurait-il pas honte d'ouvrir la bouche alors qu'il n'a pas encore vraiment décidé en lui-même de ne plus fauter ? Il se tient comme un menteur et dit des choses fausses, alors comment veut-il que le Saint béni soit-Il, Qui est vérité, lui pardonne ses fautes et le déclare innocent ? C'est pourquoi le verset nous met en garde : « Vous vous tenez aujourd'hui tous devant Hachem votre D. ». Au jour du jugement, où vous vous tenez en jugement devant Hachem, il faut se saisir du « atem », du « emet » (la vérité), et être comme vos chefs de tribus, vos anciens et vos gardiens. En effet, les chefs de tribus en Israël sont les tsaddikim de la génération, ils se tiennent dans une techouva véritablement parfaite, c'est pourquoi tout juif doit prendre exemple sur les chefs des bnei Israël, et se présenter en jugement avec la vérité dans son cœur. Il est certain que de cette façon, on sera innocent en jugement, comme les chefs des bnei Israël, les tsaddikim de la génération.

Veiller à la stabilité

D'après cela, nous comprendrons la juxtaposition des parachiot Nitsavim et Vayélekh,

et pourquoi elles sont parfois lues ensemble. Cela paraît une contradiction : si nous nous « tenons » (Nitsavim), il n'y a pas de « marcher » (Vayélekh), et si l'on marche, alors le « vayélekh » n'est déjà plus un « Nitsavim ». Ce qu'il faut comprendre, c'est que la véritable stabilité de l'homme est uniquement quand il est stable (« yatsiv ») et honnête envers lui-même, quand il ne se ment pas à lui-même. Et c'est uniquement quand il marche sur le chemin de la vérité, qui est la Torah, dans la voie de Hachem, ainsi qu'il est dit (Vayikra 26, 3) : « Si vous marchez dans Mes voies », ou encore (Téhilim 119, 45) : « Je marcherai bien au large. »

Marcher dans la voie de la vérité, la voie de la Torah, la voix de Hachem, est la stabilité la plus forte qui existe dans le monde de l'homme. C'est aussi le lien entre les parachiot Nitsavim et Vayélekh. Vous vous tenez debout aujourd'hui stables et sincères avec vous-mêmes, c'est possible seulement quand vous marchez dans le chemin de la vérité, le chemin de la Torah, le chemin de Hachem.

Si nous avons raison, on comprendra aussi le verset (Devarim 30, 14) : « Car la chose est très proche de toi, dans ta bouche et dans ton cœur pour la faire. » Les commentateurs se posent la question suivante : Les Sages ont dit (Avot 1, 17) : « ce n'est pas l'explication qui est l'essentiel, mais les actes », donc pourquoi est-il important que la chose soit proche de toi, dans ta bouche et dans ton cœur ? Il suffirait qu'elle soit proche de toi pour la faire, si l'essentiel est l'action ?

L'explication en est que lorsque l'homme réfléchit à la Torah pour l'observer, le Saint béni soit-Il joint la bonne pensée à l'action (Kidouchin 40a), et cela lui est considéré comme s'il l'avait accomplie, bien qu'il soit

Suite à la Page 2

DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE SIMHA BAT FREHA ELMALEH ZAL

HORAIRES DE CHABAT		
	Allumage	Sortie
Paris	20:11	21:17
Lyon	19:58	21:01
Marseille	19:52	20:54

encore en train d'étudier. Mais cela ne s'applique que quand le but de l'étude est de faire, quand « dans ta bouche et dans ton cœur » n'existent que pour « faire » correctement, c'est-à-dire « dans ta bouche et dans ton cœur », une exécution qui soit parfaite. Ce qui n'est pas le cas s'il n'y a pas une préparation. Alors, l'acte n'est pas en accord avec la bouche et le cœur, il ressemble à un corps sans âme, car la pensée n'est pas jointe à l'acte.

C'est très compréhensible d'après ce que nous avons expliqué : la préparation à un acte n'existe que lorsque l'homme garde sa stabilité,

suit le chemin de la vérité et de la Torah, la voie de Hachem, qu'il s'attache à la vérité, ne se leurre pas lui-même, et ne vient pas se présenter devant Hachem en demandant pardon alors qu'il n'y a aucune espèce de changement dans son cœur. Alors, la préparation pour les jours du jugement s'opère dans l'action, la parole et le cœur, pour en arriver à demander le pardon du Créateur du monde. A ce moment-là Hachem pardonne, car il est dit (Téhilim 34, 19) : « Hachem est proche de ceux qui ont le cœur brisé, et Il sauve ceux qui ont l'esprit contrit. »

SUJETS D'ACTUALITE - UN JOUR AVANT LA MORT

Très peu de gens connaissaient son véritable nom. C'était un vieil homme solitaire, qui portait des vêtements rapiécés, et vivait tranquillement en marge de la société. Il était extraordinairement taciturne et ne parlait presque jamais avec personne. Sa voix profonde et agréable, qui réussissait à chaque fois à étonner ceux qui l'entendaient, ne se faisait entendre que lorsqu'il était « chalia'h tsihour » deux fois par an, pour le *yahrzeit* de ses parents, ou quand on l'appelait pour monter à la Torah.

Quand ceux qui se levaient tôt arrivaient à la synagogue, il était déjà là, enveloppé de son talit et portant les tefilin, en train d'attendre la prière des « vatin ». Quand on quittait la synagogue après le Chabbat, il était encore assis à sa place, en général penché sur un livre : un 'houmach, des michnayot ou le Ein Ya'akov, personne ne savait quand il dormait. La maison d'une pièce dans laquelle il vivait se trouvait au bout de la ruelle des tailleurs, des juifs au bon cœur mettaient parfois dans sa poche quelques pièces, et des femmes généreuses lui envoyaient par leurs enfants de la nourriture déjà cuite. Le surnom que tout le monde lui donnait était long et très bizarre, « Chouv Yom E'had » (Repens-toi un jour). Les gens le prononçaient en général d'un seul souffle, ce qui donnait un surnom extrêmement bizarre, « Chouvyome'had ».

A la question de sa personnalité mystérieuse et de son passé obscur s'ajoutait donc le mystère de cet étrange surnom. Et pourtant, il semble que sa présence dans le paysage local, comme son surnom inhabituel, avaient été acceptés totalement normalement. Les difficultés quotidiennes préoccupaient bien davantage les gens du village que la question de l'identité de « Chouvyome'had ».

Un jour, la nouvelle se répandit que « Chouvyome'had » était mort. D'un seul coup, toute l'attention fut attirée sur sa personnalité. Soudainement, c'était comme si les quatre-vingt seize ans de sa vie n'avaient pas suffi à éclaircir la question, toutes sortes de rumeurs se mirent maintenant à courir autour de l'homme, de nombreuses suppositions voltigeaient dans l'air, depuis « guer tsédéq » (converti) jusqu'à « tsadik nistar » (un juste caché). Même quand le Rav du village appela toute la communauté à participer à l'enterrement du défunt et à lui rendre les derniers honneurs, cela ne contribua pas à jeter de la lumière sur sa véritable image.

Le public obéit à l'appel du Rav et vint à l'enterrement. Sur la tombe fraîchement creusée, le Rav ouvrit la bouche pour faire une oraison funèbre. Un chuchotement parcourut le nombreux public, qui attendait avec une curiosité tendue les révélations qui allaient peut-être sortir de sa bouche. C'est effectivement ce qui se produisit :

Le défunt a vécu parmi nous pendant près de quarante ans, j'ai entendu l'histoire de sa vie de mon prédécesseur, qui a quitté ce monde il y a près de vingt-cinq ans. Le véritable nom du défunt était Shraga Feibish. Reb Shraga Feibish était le fils de Reb Yéhouda Leib, originaire de telle ville.

Un beau jour, Shraga Feibish, qui était alors un jeune homme, décida que son village était trop petit pour lui et que la vie dans les ruelles où il avait grandi ne le satisfaisait plus. Il mit son projet à exécution, et partit donc pour l'une des grandes villes où il fit des affaires et prospéra.

Mais le verset « Yéchouroun engraisse et regimbe » s'accomplit en lui. Avec la réussite vint une dégringolade spirituelle. Petit à petit, Shraga Feibish délaissa ses vieux vêtements pour porter un costume plus moderne. Ensuite, il adopta un nouveau nom et se mit à mener une vie totalement dissolue. Rien de ce qu'il avait appris ni de l'éducation qu'il avait reçue ne l'arrêta.

A chaque fois qu'il se rappelait les amis qu'il avait laissés au village, il ressentait pour eux un profond mépris. Un immense orgueil lui envahit le cœur de l'audace qu'il avait eue de briser le cadre et de se frayer un chemin de vie indépendant.

C'était en plein pendant une période d'affaires. Shraga Feibish s'arrêta en chemin dans notre village. Il rentra à l'auberge pour y passer la nuit, et quand il se réveilla le lendemain matin, tout son corps était en feu. Au cours des deux jours suivants, son état empira. Un médecin fut appelé à son chevet, mais tous ses efforts furent vains. Ses forces l'abandonnaient de minute en minute, et Shraga Feibish sentit que ses heures étaient comptées. Il demanda que le Rav mon prédécesseur vienne le voir.

Quand le Rav arriva à son chevet, Shraga Feibish avait du mal à parler. A mots comptés, il raconta sa vie au Rav et lui donna le nom du village où il était né et où se trouvaient ses parents, qu'il avait abandonnés. Le Rav l'écouta et dit à la fin : « Nos Sages nous ont enseigné : 'Repens-toi un jour avant ta mort' (Chouv yom e'had lifnei motkha). Cela veut dire qu'il convient à l'homme de se repentir chaque jour, de peur que le lendemain soit le jour de sa mort. Que se passe-t-il si le jour de la mort vient avant que l'homme ait eu le temps de se repentir ? demanda le Rav, et il répondit par un autre enseignement des Sages : 'Celui qui veut se purifier, on l'aide.' Si l'homme prend sur lui une décision ferme de faire une techouva totale, du Ciel on l'aide à le faire, et on allonge même sa vie. Prenez sur vous maintenant de vous repentir totalement, et peut-être que vous mériterez la miséricorde divine », dit le Rav en quittant le malade.

Personne ne peut savoir ce qui se cachait dans la tête et dans le cœur de Shraga Feibish, mais c'est un fait que ce jour-là il commença à aller mieux. Il ne rentra pas chez lui ni dans sa famille à la grande ville, mais resta au village. Il y passa le restant de ses jours, et ses actes ont prouvé qu'il avait effectivement écouté le conseil du Rav et décidé d'être un véritable ba'al techouva. L'histoire, qui avait été connue à l'époque par les habitants du village, a été oubliée au fil des années, et ainsi il n'est resté que le surnom qui s'est attaché à lui.

Ce matin, termina le Rav avec émotion, sa techouva a apparemment atteint sa perfection, et il est parti pour la yéchivah céleste. « Là où se tiennent les ba'alei techouva, même les justes parfaits ne peuvent pas se tenir. »

Une grande récompense

« Vos enfants, vos femmes et l'étranger » (29, 10)

Pourquoi a-t-on amené les enfants ?

Le jour où l'on a nommé Rabbi Elazar ben Azaria, il a dit : « Vous vous tenez tous aujourd'hui, vos enfants, vos femmes », les hommes viennent pour écouter, les femmes pour recevoir la récompense d'avoir fait l'effort de venir, mais pourquoi amène-t-on les enfants ? Pour donner une récompense à ceux qui les amènent.

C'est de là que vient l'habitude des petites filles de venir à la synagogue, pour donner une récompense à ceux qui les amènent, augmenter la récompense de ceux qui font Sa volonté, en accomplissant ce qui est écrit : « Hachem désire pour Sa justice » (Yéchaya 42, 21).

Rabbi Yéhochoua leur a dit : est-ce que cela n'est pas nouveau ? J'ai déjà soixante-dix ans et je n'ai pas mérité cela jusqu'à aujourd'hui. Heureux es-tu, notre père Avraham, de qui est issu Rabbi Elazar ben Azaria ! La génération de Rabbi Elazar ben Azaria n'est pas orpheline !

(Mekhilta DeRabbi Yishmaël)

Le libre arbitre

« Vois, J'ai mis devant toi » (30, 16)

Le Saint béni soit-Il décrète avant la naissance de l'homme ce qu'il sera, faible ou fort, pauvre ou riche, petit ou grand, laid ou beau, gros ou maigre, avili ou orgueilleux, et ainsi pour tout ce qui le concerne.

Mais s'il sera tsadik ou méchant, cela est uniquement entre les mains de l'homme, ainsi qu'il est dit : « Vois, J'ai mis devant toi aujourd'hui la vie et le bien, la mort et le mal. » Et plus loin il est dit : « Choisis la vie, pour que tu vives. »

(Midrach Tan'houma)

Israël est jeune

« Sois fort et vaillant » (31, 7)

A ce moment-là, la force de Moché a augmenté et il a raffermi Yéhochoua aux yeux de tout Israël, ainsi qu'il est dit : « Moché appela Yéhochoua et lui dit devant tout Israël : sois fort et vaillant ! » Il lui a dit : Ce peuple que je te remets, ils sont encore très jeunes, ce sont encore des enfants. Ne sois pas sévère avec eux et ne te fâche pas de tout ce qu'ils font, car même leur Maître ne leur a pas reproché tout ce qu'ils avaient fait, ainsi qu'il est dit : « Car Israël est jeune et Je l'aime » (Hochéa 11, 1).

(Sifri Devarim)

« Voici que tes jours approchent de la mort » (31, 14)

Rabbi Yéhochoua de Sakhnin a dit au nom de Rabbi Lévi :

Quand le Saint béni soit-Il a dit à Moché « voici que tes jours approchent de la mort », Moché ressemblait à ce moment-là à une femme enceinte en prison : elle enfante dans la prison, y élève son enfant, et y meurt.

Un jour, le roi passe à la porte de la prison et l'enfant se met à pleurer, en disant : « Sire, je suis né ici, j'ai grandi ici, et je ne sais pas à cause de quelle faute ! » Le roi lui répond : « A cause de la faute de ta mère. »

Ainsi, au moment où le Saint béni soit-Il a dit à Moché : « Voici que tes jours approchent de la mort », il a répondu : « Maître du monde ! A cause de quelle faute ? » Il lui a dit : à cause de la faute du premier homme.

(Midrach Zouta Kohélet)

« Rassemblez vers moi » (31, 28)

Rabbi Yéhochoua de Sakhnin a dit au nom de Rabbi Lévi : Les deux trompettes qu'il y avait au temps de Moché ont été cachées. Un verset dit : « On les sonnera, et toute la communauté se rassemblera près de toi » (Bemidbar 10, 3). Un autre verset dit : « Rassemblez vers moi tous les anciens de vos tribus. »

Où étaient donc les trompettes ? Il faut dire qu'elles avaient déjà été cachées à l'époque de Moché. Le Saint béni soit-Il a dit : pourquoi va-t-il mourir et que ses enfants sonnent la trompette après lui ? Ils ne sonneront pas, parce que « il n'y a pas de pouvoir au jour de la mort » (Kohélet 8, 8).

Rabbi Elazar au nom de Rabbi Simon a dit : le Saint béni soit-Il a fait un grand honneur à Moché en lui disant : Fais « pour toi » deux trompettes, et non pour Yéhochoua.

(Kohélet Rabba)

Les anges se hâteront et seront saisis de crainte et de tremblement

Dans le moussaf des yamim noraïm, Rabbi Amnon de Mayence a introduit : « Les anges se hâteront et seront saisis de crainte et de tremblement et diront : voici le jour du jugement où toute l'armée céleste va passer en jugement. »

Il faut comprendre : si les hommes craignent le jour du jugement parce qu'ils ont péché et ne savent pas si la justice va les trouver innocents ou non, pourquoi les anges du service, eux, craindraient-ils ? Ils ne commettent aucune faute ! Je voudrais l'expliquer par ce qu'ont dit les Sages (Sota 3, 2) : Celui qui fait une seule mitsva en ce monde-ci, elle le précède et marche devant lui dans le monde à venir, ainsi qu'il est dit (Yéchayah 58, 5) : « Ta droiture marche devant toi. » Et celui qui commet une faute, en ce monde-ci elle se détourne de lui et marche devant lui dans le monde à venir, ainsi qu'il est dit (Iyov 6, 18) : « Les caravanes se détournent de leur route, s'enfoncent dans le désert et y périssent. » Ils ont encore dit (voir III Zohar 83b) : quand un homme accomplit une mitsva en ce monde, il crée un ange qui le défendra dans le monde à venir, ainsi qu'il est écrit (Iyov 33 23) : « S'il y a alors un ange qui intercède pour lui, un entre mille, pour dire ce que l'homme a fait de droit... » S'il a commis une faute en ce monde, il crée un ange accusateur qui l'accusera au jour du jugement. Les Sages ont encore dit (Yoma 20a) : « HaSatan » a la valeur numérique de 364. Pendant 364 jours il a le droit d'accuser, le jour de Kippour il n'a pas le droit d'accuser. Mais même si le Satan n'accuse pas, tous ces anges destructeurs qui ont été créés par les fautes commises par l'homme sont toujours là et l'accusent. Que fait le Saint béni soit-Il ? Il fait tomber une grande peur sur ces anges, et comme ils ont peur, ils ne peuvent pas ouvrir la bouche pour accuser. C'est de ces anges que parle Rabbi Amnon dans son poème, « les anges se hâteront et seront saisis de crainte et de tremblement », tout à coup la peur les saisira et ils ne pourront plus accuser les bnei Israël. Pour que les anges du service ne disent pas (Berakhot 20b) : Maître du monde, il est écrit dans Ta Torah (Devarim 10, 17) : « Qui ne favorise personne et ne prend pas de cadeaux corrupteurs », or il semble que Tu favorises Israël, ainsi qu'il est écrit (Bemidbar 6, 26) : « Hachem élèvera Son visage vers toi [littéralement : te favorisera] », et comme Tu mets en nous de la peur le jour du jugement, Tu favorises Israël ! Il leur a répondu : Comment ne favoriserais-Je pas Israël ? J'ai écrit dans la Torah (Vayikra 23, 27) :

« le dix du mois de Tichri est Yom Kippour, ce sera pour vous une convocation sainte, vous mortifierez vos personnes », et ils veillent à manger et boire le neuf pour pouvoir mieux se mortifier le dix. En effet, la nature de ce monde-ci est que celui qui mange un jour et jeûne le lendemain a plus de difficultés que celui qui jeûne pendant deux jours, car du fait qu'il a mangé le premier jour son estomac s'est ouvert, et il a envie de manger encore le lendemain. Comme ils se conduisent ainsi, Je les favorise en effrayant les anges destructeurs.

Car du fait qu'ils se conduisent ainsi, Je suis certain qu'ils se repentent totalement et qu'ils ne reviendront plus jamais à la faute.

C'est pourquoi les Sages ont dit : quiconque mange et boit le 9, l'écriture le leur compte comme s'ils avaient jeûné le 9 et le 10. Car s'il a mangé et bu le 9, l'écriture le lui compte comme si le jeûne du 10 lui était aussi difficile que de jeûner deux jours, et il reçoit une double récompense. S'il n'avait mangé et bu le 9 que peu de choses, le jeûne du 10 aurait été moins difficile, mais comme il a mangé et bu, le jeûne du 10 est difficile, et il reçoit une grande récompense.

RABBI 'HAÏM PINTO LE GRAND QUE SON MERITE NOUS PROTEGE, POUR SA HILLOULA LE 26 ELLOUL

« Je continuerai à me tenir auprès de Hachem en prière après ma mort, comme je l'ai fait pendant ma vie. Je ne vous abandonnerai pas après ma mort, de même que je ne vous ai pas abandonnés dans ma vie. » Ce sont les dernières paroles de notre saint Maître le tsadik qui faisait des miracles, Rabbi 'Haïm Pinto le grand, que son mérite nous protège. Et après avoir parlé devant un groupe de ses fidèles disciples, d'une voix qui fendait le cœur, sur la crainte de D. et la prière, quand arriva le 26 Elloul 5605, l'âme pure et sainte de Rabbi 'Haïm, que son mérite nous protège, monta aux cieux.

Outre la dernière promesse du tsadik, nous nous fions à l'enseignement de nos Maîtres selon lequel « les tsaddikim sont plus grands dans leur mort que dans leur vie. » Tous les ans, nous méritons d'entendre sans cesse d'autres histoires sur ses prodiges, comme si se répandait sur nous une rosée de foi dans le Créateur du monde et ceux qui font Sa volonté. Le grand tsadik Rabbi Yossef Benvenisti zatsal, de Jérusalem, qui descend du gaon auteur de « Knesset Hagedola », arrivait de temps en temps au Maroc pour les besoins du Kollel HaSépharadim

de Jérusalem, afin de faire participer les juifs du Maroc au soutien de ceux qui étudient la Torah et à l'entretien de leurs familles, souvent nombreuses.

Quand il était au Maroc, Rabbi Yossef ne manquait pas un seul jour d'aller sur la tombe de Rabbi 'Haïm Hagadol, que son mérite nous protège, pour y prier à Mogador. De plus, même étant de retour à Jérusalem, il envoyait tous les mois une lettre à son petit-fils, qui vivait au Maroc, avec une somme d'argent pour qu'il le bénisse à côté de la tombe de Rabbi 'Haïm Pinto. C'est ce qu'il fit jusqu'à la fin de sa vie. On raconte là-dessus qu'à une certaine occasion, plusieurs habitants de Jérusalem demandèrent à Rabbi Yossef pourquoi il faisait tout cela, pourquoi il honorait tellement le souvenir de Rabbi 'Haïm Pinto.

Le tsadik leur répondit : « Soyez-en certains ! Celui qui a le mérite des ancêtres est celui qui sait ce que veut dire le mérite des ancêtres. Et celui qui n'a pas de mérite des ancêtres ne connaît pas sa grande valeur. Moi, qui ai également le mérite des ancêtres, je connais sa valeur, c'est pourquoi j'envoie de l'argent en rachat pour qu'on prie pour moi sur la tombe de Rabbi 'Haïm Pinto, que son mérite nous protège » (Séfer Chenot 'Haïm ».

Garder l'enthousiasme

Nous avons mérité d'entendre de la bouche de notre maître le gaon et tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita, en plusieurs occasions, des récits sur la grande puissance du tsadik et saint Rabbi 'Haïm Pinto le grand, que son mérite nous protège, le jour de sa hilloula. « Nous voyons concrètement des miracles et des merveilles, des saluts et des délivrances extraordinaires, chez tous les juifs qui viennent se prosterner sur la tombe du tsadik et tous ceux qui prient et demandent une bénédiction par le mérite de la puissance de la Torah et de la sainteté de Rabbi 'Haïm Pinto, que son mérite nous protège. Pendant la hilloula, on voit la profondeur de la sincérité de tous ceux qui viennent. D'un côté arrivent ici des gens instruits, honorables, dont la vie est dans l'ensemble remplie de préoccupations matérielles. Mais d'un autre côté, quand ils se rendent sur la tombe, tout se transforme en spiritualité. A côté du tombeau, ils s'effacent complètement et deviennent autres. C'est un signe qu'en profondeur, ils sont bons et honnêtes.

« Quand quelqu'un se tient en face du tombeau, et voit les tombes, il sait que c'est la fin de tout homme, alors il se dépouille entièrement de sa matérialité et devient entièrement spirituel. Et en fin de compte, quand la hilloula se termine, chacun rentre chez soi, et revient avec un sentiment de spiritualité et d'élévation. A ce moment-là, le mauvais penchant commence son travail et tente de lui faire oublier tout ce qu'il a obtenu de spirituel pendant la hilloula. Maintenant, cela ne dépend plus que de nous, nous sommes obligés de vaincre, ainsi qu'il est dit « quand tu partiras en guerre contre ton ennemi et que tu feras des prisonniers ». Je veux dire qu'il faut s'efforcer de le capturer avant qu'il ne nous capture. Et c'est uniquement par la Torah qu'on peut facilement vaincre le yetser hara. Il le sait, c'est pourquoi il essaie constamment de nous faire trébucher. C'est ce que dit le verset, « tu feras



des prisonniers », la guerre doit être permanente, il faut tout le temps faire des prisonniers, et non pas seulement un instant et c'est tout. Le mauvais penchant sait que viendra le moment où l'exaltation spirituelle retombera, au bout de quelques jours le bonheur spirituel diminuera.

« Alors, il attend son heure. C'est pourquoi l'homme doit constamment s'élever, et toujours renforcer en lui-même ce qu'il a reçu de spiritualité à la hilloula du tsadik. Cette sainteté qu'il a reçue si facilement à côté du tombeau du tsadik le jour de la hilloula, et en particulier après plusieurs jours d'élévation dans la Torah et les mitsvot, et de récits sur les tsaddikim, il doit veiller à la préserver, avec chaleur et enthousiasme. Il doit y ajouter jour après jour, comme le feu de l'autel qui ne s'éteignait jamais. Mais c'est difficile, il faut pour cela beaucoup d'aide du Ciel, sinon il est impossible de vaincre le yetser qui essaie de faire tomber l'homme. C'est pourquoi il est dit « Hachem ton D. le livrera en ta main », par l'aide du Ciel l'homme pourra conserver la sainteté, et il continuera toute sa vie à s'élever spirituellement. »

Il est blanc, il est pur

Voici une histoire extraordinaire qui enseigne l'immense sainteté de Rabbi 'Haïm Pinto, que son mérite nous protège. L'un des riches de la ville d'Essaouira vendit son appartement à un autre juif de la ville. Le vendeur et l'acheteur convinrent entre eux tous les détails de la vente en accord avec la halakha. Une fois que l'acheteur eut payé tout l'argent de l'appartement, il vint y habiter.

Au bout de quelques jours, le vendeur fit ouvrir dans son appartement, qui était à proximité de celui qu'il avait vendu, une fenêtre en direction de l'appartement de l'acheteur, si bien qu'il pouvait voir tout ce qui se passait chez lui. L'acheteur l'aborda et le supplia instamment de boucher la fenêtre qu'il avait ouverte, car il voulait protéger sa vie privée. D'autant plus que cela comportait un aspect de « hezek reiya » (un dommage causé par la vue). Mais toutes ses demandes tombèrent dans des oreilles sourdes. Le vendeur ne voulait rien entendre, et il ne boucha pas la fenêtre qu'il avait fait ouvrir.

Dans sa détresse, le vendeur s'adressa au tsadik Rabbi 'Haïm Pinto et convoqua le vendeur en din Torah chez lui. Quand arriva le jour du jugement, les deux se présentèrent devant le Rav, et chacun exposa ses arguments.

Quand ce fut terminé, le Rav vit clairement que c'était l'acheteur qui avait raison, puisque la fenêtre lui causait du dommage à l'intérieur de sa maison. C'est pourquoi il ordonna au vendeur de boucher la fenêtre et de revenir à l'état antérieur. Celui-ci écouta le verdict d'un visage contrarié. Il était vexé que Rabbi 'Haïm ait pris le parti de l'acheteur et lui ait fait perdre le din. Il obéit au verdict et boucha la fenêtre, mais dans sa méchanceté il forgea un document selon lequel l'acheteur lui devait une très grosse somme d'argent, et le cacha en prévision de l'avenir.

Quelques années passèrent, et l'acheteur eut un fils. Il n'avait pas du tout d'argent à ce moment-là, et ne savait pas où il allait prendre ce qu'il fallait pour les frais du repas de la circoncision. Comme si cela ne suffisait pas, il n'avait pas non plus de meubles à la maison pour inviter à un repas de fête.

Le père de l'enfant tournait dans sa maison l'air préoccupé, et ses pas le menèrent involontairement au marché local. Il avait en poche deux réals (marocains) qui étaient comme une goutte d'eau dans la mer. Mais il mit sa confiance en Hachem et Le pria de l'aider en ce moment difficile et d'envoyer Son salut du ciel. Quand il arriva au marché, alors qu'il tournait tristement, une femme passa en conduisant un âne chargé d'herbes odoriférantes.

Avec ses deux réals, il acheta toute l'herbe, et rentra chez lui avec un chargement d'herbe qu'il avait achetée à la femme.

Au moment où il rentra chez lui, son frère se trouvait là. En voyant l'herbe, il comprit que son frère avait fait une excellente affaire, et aussi qu'il n'en était pas conscient. La valeur de cette herbe était dix fois plus grande que le prix qu'en avait donné son frère au marché. Le frère prit immédiatement l'herbe, courut au marché des herbes, et la vendit avec un bénéfice considérable. Ensuite il se dépêcha de rentrer chez son frère pauvre, le père du bébé, avec une bourse d'argent à la main. Celui-ci prit l'argent et courut vite au marché pour acheter tout ce qu'il fallait pour le repas de fête. Il acheta aussi des meubles, et il restait encore beaucoup d'argent, avec lequel il ouvrit un commerce. Hachem l'aidait, et ses affaires prospéraient de plus en plus. Il devint extrêmement riche. Pendant tout ce temps-là, son voisin le riche (qui lui avait vendu l'appartement) surveillait ce qui se passait. Quand il vit qu'il avait de l'argent et s'était enrichi, il se dit : le moment est venu d'exiger la dette (le document qu'il avait fabriqué). Il fit sortir le document de sa cachette et alla chez Rabbi 'Haïm Pinto pour assigner son voisin en din Torah.

Le voisin fut stupéfait de cette réclamation mensongère, et affirma devant le Rav qu'il n'avait jamais fait d'affaires avec son voisin le riche. Il ne lui avait pas emprunté d'argent, et à part l'achat de la maison, il n'avait jamais fait aucune affaire avec lui.

Rav 'Haïm réfléchit quelques instants. L'un montrait le document et disait que son voisin avait une dette envers lui, l'autre répondait qu'il n'y avait rien de vrai là-dedans. Que faire ?

Rabbi 'Haïm s'adressa aux deux en leur disant : « Rentrez chez vous maintenant, et revenez demain matin, alors je trancherai. »

Le lendemain matin, les deux voisins arrivèrent chez Rabbi 'Haïm. Le riche s'en tenait à sa version, et l'autre niait tout.

Rabbi 'Haïm demanda au riche :

« Donnez-moi le document, je vais vérifier son exactitude dans le aron hakodech. Si demain il y a sur le document des points, alors vous avez raison, et il vous doit cet argent. Mais si l'écriture s'est effacée et que le document reste vierge, c'est que c'est lui qui a raison, et vous qui mentez, car il n'y a jamais rien eu entre vous. » C'est ce qui se passa. Rabbi 'Haïm posa le document à l'intérieur du aron hakodech. Le lendemain, les deux plaignants revinrent. Le Rav fit sortir le document du aron hakodech, et le leur montra à tous deux. Il était vierge ! « Il est blanc, il est pur », dit Rabbi 'Haïm au faussaire. L'autre est pur, et vous avez forgé ce document pour lui soutirer de l'argent par ruse. Confessez votre faute et reconnaissez que vous êtes coupable, autrement le Ciel vous punira immédiatement. » Effectivement, le riche reconnut sa faute, et depuis il n'essaya plus de déranger son voisin.

(« Cheva'h 'Haïm »)

GARDE TA LANGUE

Ceux qui L'aiment sont comme le soleil qui s'élance

Si en évitant de raconter une histoire on n'aura à souffrir aucune perte financière mais uniquement des propos malveillants, il est certain que c'est interdit, et il n'y a aucun besoin de se faire du souci, on sait que cela vaudra d'être considéré comme faisant partie de ceux qui aiment Hachem, on aura le visage qui brille comme la lumière du soleil, ainsi que l'ont dit les Sages : « ceux qu'on humilie et qui ne répliquent pas, qui entendent des propos vexatoires et n'y répondent pas, c'est d'eux que le verset dit : « Ceux qui L'aiment sont comme le soleil qui s'élance avec toute sa force. » - ('Hafets 'Haïm)